

**PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 14 janvier 2020 à 19h30 au Pavillon récréatif des Bénévoles situé au 145, rue Valade, Les Cèdres (Québec), J7T 1S9

**Présences :**

Les conseillers MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

**Est absente :**

La conseillère, Mme Aline Trudel

**Sont également présents :**

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

**2020-01-01**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Louis Thauvette  
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 janvier 2020 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

**Moment de réflexion**

**1. Ordre du jour**

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 janvier 2020

**2. Adoption des procès-verbaux**

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre et des deux séances extraordinaires du 17 décembre 2019

**3. Affaires financières**

3.1 Acceptation des comptes du 19 décembre 2019 au 15 janvier 2020 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 16 décembre 2019

3.2 Acceptation de la liste des bons de commande du 2 décembre 2019 au 6 janvier 2020

3.3 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – autorisation au secrétaire-trésorier

3.4 Adoption de dépenses pour dons et subventions pour l'année 2020

3.5 Paiement de factures et décomptes progressifs

3.5.1 Pompes JP Inc. : paiement de la facture numéro 124 pour l'achat d'une pompe au poste Chamberry

- 3.5.2 PG Solutions Inc.: paiement des factures relatives aux contrats d'entretien et soutien des applications pour l'année 2020
- 3.5.3 Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 3 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal
- 3.5.4 Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. : paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre du projet de construction d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches
- 3.5.5 Les Constructions GMP Inc. : paiement du décompte progressif numéro 2 dans le cadre des travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville

#### **4. Règlements**

- 4.1 Adoption du règlement numéro 448-2019 relativement à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la municipalité pour l'exercice financier 2020
- 4.2 Avis de motion avec dispense de lecture - règlement numéro 395-12-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines dispositions relatives aux usages protégés par droits acquis pour la zone I-1
- 4.3 Adoption du projet de règlement numéro 395-12-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines dispositions relatives aux usages protégés par droits acquis pour la zone I-1
- 4.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 402-1-2020 modifiant le règlement numéro 402-2016 relatif au fonds de roulement afin d'augmenter le montant du fonds

#### **5. Affaires administratives**

- 5.1 Actualisation du logo municipal et signature visuelle

#### **6. Affaires municipales**

- 6.1 Programmation finale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018
- 6.2 Autorisation de signature d'une entente avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges – gestion du Parc du Canal de Soulanges
- 6.3 Bell Canada : demande pour le redressement des poteaux téléphoniques sur le chemin Saint-Féréol entre la rue Blanche et la route 338

#### **7. Ressources matérielles et immobilières**

- 7.1 Dunton Rainville avocats : allocation d'une banque d'heures d'honoraires professionnels pour l'année 2020
- 7.2 Dufresne Hébert Comeau avocats: allocation d'une banque d'heures d'honoraires professionnels pour l'année 2020
- 7.3 Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) et Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent : offre de services professionnels pour le plan de rétablissement et de mise en valeur écologique de la Coulée à Biron
- 7.4 Design MC : allocation d'une banque d'heures d'honoraires professionnels pour l'année 2020

- 7.5 Servalve : offre de service pour la mise en service des vannes réductrices de pression
- 7.6 Komutel Inc. : contrat de renouvellement de l'application du logiciel Targa AIR
- 7.7 Vidéotron : renouvellement du contrat pour le service internet et téléphonique pour divers bâtiments municipaux
- 7.8 Groupe Sûreté Inc.: offre de service pour centrale d'appels et de répartition municipale

## **8. Ressources humaines**

- 8.1 Mise à jour de la liste des bénévoles à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis
- 8.2 Comité de la santé et de la sécurité au travail : nomination de Mme Isabelle Gareau à titre de membre en remplacement de Mme Marie-Josée Richer (congé de maternité)
- 8.3 Embauche de M. Mathis Larivière à titre de surveillant de patinoires (poste occasionnel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour les parcs Daviau, Colibri et Optimiste

## **10. Divers et correspondance**

### **Parole au Conseil**

#### **Levée de la séance ordinaire**

**Adopté à l'unanimité**

#### **2020-01-02 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre et des deux séances extraordinaires du 17 décembre 2019**

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 décembre et des deux séances extraordinaires du 17 décembre 2019 et renoncent à leur lecture;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Serge Clément  
Et résolu

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 décembre et des deux séances extraordinaires du 17 décembre 2019 soient adoptés le tout en conformité du Code municipal.

**Adopté à l'unanimité**

#### **2020-01-03 Acceptation des comptes du 19 décembre 2019 au 14 janvier 2020 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 16 décembre 2019**

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Serge Clément  
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 19 décembre 2019 au 14 janvier 2020 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 16 décembre 2019 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

<b>FONDS D'ADMINISTRATION</b>	<b>MONTANT PAYÉ</b>
▪ Paiement par chèques	201 869.94\$
▪ Chèques annulés	461\$
▪ Chèques règlements et fonds de parc	0\$
▪ Paiements par prélèvement bancaire	157 622.49\$
▪ Prélèvements bancaires annulés	0\$
▪ Salaires versés – paies numéros 48 à 52	274 677\$
▪ Contribution de l'employeur	26 969.33\$

*M. Bernard Daoust demande le vote :*

*M. Bernard Daoust : contre*

*M. Louis Thauvette : contre*

*M. Marcel Guérin : pour*

*M. Serge Clément : pour*

*M. Michel Proulx : pour*

*Résultat : 2 contre et 3 pour*

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

**Adopté sur division**

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-01-04**

#### **Acceptation de la liste des bons de commande du 2 décembre 2019 au 6 janvier 2020**

Il est proposé par Michel Proulx

Appuyé par Marcel Guérin

Et résolu

QUE conformément à l'article 961.1 du Code municipal, le rapport des dépenses présenté à cette séance inclus également le rapport des autorisations de dépenses émis au cours du mois précédent;

QUE la présente certifie que la liste des bons de commandes et la liste des engagements financiers de l'année 2019-2020 transmises par le secrétaire-trésorier à chaque membre du Conseil, et émises le 6 janvier 2020 ont été acceptées par le Conseil municipal à cette séance.

<b>BONS DE COMMANDES</b>	<b>MONTANT PAYÉ</b>
▪ Liste des bons de commandes	36 625.96\$
▪ Listes des ententes	4 221 542.53\$

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-05**

**Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – autorisation au secrétaire-trésorier**

ATTENDU la présentation par le secrétaire-trésorier de la liste des personnes et immeubles dont les taxes imposées n'ont pas été payées, incluant les droits de mutations, en date du 14 janvier 2020;

ATTENDU QUE conformément à l'article 1038 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), une municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

ATTENDU QUE conformément à l'article 1039 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), la Municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes;

Il est proposé par Louis Thauvette  
 Appuyé par Bernard Daoust  
 Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à transmettre à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la liste des immeubles mis en vente pour le non-paiement des taxes municipales annexée aux présentes, déposée aux membres du Conseil et faisant partie intégrante de la présente résolution;

QUE cette vente aura lieu le **9 avril 2020** à moins que les arriérages, les intérêts, les pénalités et les frais en aient été payés au préalable;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à offrir, au nom de la Municipalité des Cèdres, le montant des taxes dues, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra jeudi, le 9 avril 2020;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer, au nom de la Municipalité des Cèdres à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la Municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudé;

D'AUTORISER l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées au 17 janvier 2020, et ce sujet à la vente à l'enchère.

**Adopté à l'unanimité**

*L'annexe mentionnée au présent procès-verbal est conservée dans le dossier municipal approprié sous la cote 208.145*

**2020-01-06 Adoption de dépenses pour dons et subventions pour l'année 2020**

Il est proposé par Bernard Daoust  
Appuyé par Louis Thauvette  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement sur présentation de pièces justificatives, les dons, subventions et frais de représentation pour l'année 2020 suivants :

**Contribution**

<i>École secondaire de la Cité des Jeunes</i>	200 \$
<i>Paroisse St-Joseph de Soulanges (feuilleton paroissial)</i>	220 \$
<i>Maison des soins palliatifs (campagne de poinsettias et autres)</i>	700 \$
<i>École Marguerite-Bourgeois</i>	1000 \$
<i>Club Optimiste Les Cèdres (défilé de Noël, tournoi de golf)</i>	1000 \$
<i>Subventions diverses</i>	11 000 \$
<i>Maison des jeunes</i>	25 000 \$

**Frais de représentation**

<i>Association des gens d'affaires de Soulanges</i>	250 \$
---	--------

**Publicité**

<i>Vœux de Noël</i>	350 \$
<i>Événements / cahiers spéciaux</i>	500 \$

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-01-07 Paiement de factures et décomptes progressifs  
*Pompes JP Inc. : paiement de la facture numéro 124 pour l'achat d'une pompe au poste Chamberry***

ATTENDU les lacunes de la pompe ABS installée au poste Chamberry;

ATTENDU les tests concluants effectués avec une pompe de type Flygt;

ATTENDU la nécessité de procéder rapidement à l'achat d'une nouvelle pompe;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

D'ACQUITTER la facture numéro 124 de Pompes JP Inc. pour l'achat d'une pompe de type Flygt pour un coût jusqu'à concurrence de 14 394.09\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée à la réserve financière relative aux réseaux d'égout sanitaire et installations de traitement des eaux usées – règlement numéro 434-2018.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-08**

**Paiement de factures et décomptes progressifs**

***PG Solutions Inc.: paiement des factures relatives aux contrats d'entretien et soutien des applications pour l'année 2020***

ATTENDU la nécessité de renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications de PG Solutions Inc. pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020;

ATTENDU la réception des factures de PG Solutions Inc.;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Serge Clément  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement des frais d'entretien et de soutien des applications de PG Solutions Inc. pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 pour un montant jusqu'à concurrence de 45 565\$ (taxes en sus) pour les applications suivantes :

- SFM	20 315\$	- Activitek	615\$
- SyGED	1 725\$	- Accèsité UEL + Voilà	4 790\$
- Première ligne	1 855\$	- Licence Uniface Runtime	160\$
- Accèsité Territoire	16 105\$		

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-01-09**

**Paiement de factures et décomptes progressifs**

***Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 3 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal***  
*Projet numéro 2016-600-30*

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-362 octroyant le mandat à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 3 pour les travaux exécutés du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2019;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la firme mdtp atelier d'architecture ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 3 pour un montant jusqu'à concurrence de 159 069.78\$ (taxes en sus) à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 17 674.42\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-10**

**Paiement de factures et décomptes progressifs**

***Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. : paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre du projet de construction d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches***

*Projet numéro 2019-800-05*

ATTENDU la résolution numéro 2019-10-456 octroyant le mandat à Les Menuiseries Laurent Proulx et fils Inc. pour les travaux de construction de construction et la livraison d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 18 décembre 2019;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la coordonnatrice à la vie culturelle, communautaire et communications électroniques;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Louis Thauvette  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 1 pour un montant jusqu'à concurrence de 20 890\$ (taxes en sus) à Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. pour les travaux de construction de construction et la livraison d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches.

**Adopté à l'unanimité**

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-01-11 Paiement de factures et décomptes progressifs**  
***Les Constructions GMP Inc. : paiement du décompte progressif numéro 2 dans le cadre des travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville***  
*Projet numéro 2018-400-02*

ATTENDU la résolution numéro 2019-10-458 octroyant le mandat à Les Constructions GMP Inc. pour les travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 2 pour les travaux exécutés jusqu'au 12 décembre 2019 et la réception de la facture numéro 100-02;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la responsable des bâtiments;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 pour un montant jusqu'à concurrence de 14 523.18\$ (taxes en sus) à Les Constructions GMP Inc. pour les travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 1 613.69\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-12 Adoption du règlement numéro 448-2019 relativement à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la municipalité pour l'exercice financier 2020**

ATTENDU les dispositions spécifiques de la Loi sur le Code municipal (L.R.Q. c. C-19) et de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. c. F-2.1) relatives à l'imposition de taxes et de tarifs et notamment les articles 557 et suivants de la Loi du Code municipal et les articles 232, 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit déterminer les redevances municipales exigibles conformément au budget 2020 ;

ATTENDU QU'un avis public a été publié le 2 décembre 2019 décrétant la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2020, le 17 décembre 2019 à 19h à la Salle des Bâtitisseurs située au Pavillon des Bénévoles (145, rue Valade);

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, lors de la séance du 17 décembre 2019 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, M. Marcel Guérin;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019;

Il est proposé par Louis Thauvette  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de  
***Règlement numéro 448-2019 relativement à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2020***

QUE le texte du règlement numéro 448-2019 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

*L'annexe mentionnée au présent procès-verbal est conservée dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.120.*

**2020-01-13 Avis de motion avec dispense de lecture - règlement numéro 395-12-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines dispositions relatives aux usages protégés par droits acquis pour la zone I-1**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

[1] Le conseiller, M. Marcel Guérin donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 395-12-2020 modifiant règlement numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines dispositions relatives aux usages protégés par droits acquis pour la zone I-1 ;

[2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-14 Adoption du projet de règlement numéro 395-12-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines dispositions relatives aux usages protégés par droits acquis pour la zone I-1**

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 395-2016 de la Municipalité des Cèdres est entré en vigueur le 11 mai 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est régie par le Code municipal du Québec (CMQ) et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et que le règlement de zonage numéro 395-2016 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge pertinent de reconnaître les usages tel qu'existant au 25 octobre 2004 et permettre le changement d'usage dans la même classe d'usage à certaines conditions pour la I-1;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme est favorable au projet de règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion et dispense de lecture a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2020 conformément à l'article 445 du Code municipal;

ATTENDU QU'un projet de règlement doit être adopté conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'une copie du premier projet de règlement a été dûment remise à tous les membres du Conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le premier projet de règlement et renonce à sa lecture;

ATTENDU QU'une consultation publique sur le premier projet de règlement se déroulera le 6 février 2020 à 19h conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

QUE le Conseil adopte le premier projet de règlement portant le titre de :  
***Règlement numéro 395-12-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines dispositions relatives aux usages protégés par droits acquis pour la zone I-1***

QUE le texte du règlement numéro 395-12-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

*L'annexe mentionnée au présent procès-verbal est conservée dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.120.*

2020-01-15

**Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 402-1-2020 modifiant le règlement numéro 402-2016 relatif au fonds de roulement afin d'augmenter le montant du fonds**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, M. Serge Clément donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 402-1-2020 modifiant le règlement numéro 402-2016 relatif au fonds de roulement afin d'augmenter le montant du fonds;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

**2020-01-16 Actualisation du logo municipal et signature visuelle**

ATTENDU QUE la Municipalité désire mettre en action son plan de communication et qu'une des lignes directrices de ce plan consiste à développer une image forte;

ATTENDU QUE la typologie du logo exprime le mouvement et le dynamisme;

ATTENDU QUE l'ombrage appliqué sous le texte donne du relief et témoigne d'une fierté;

ATTENDU QUE la ligne sous le texte renforce le caractère et la personnalité distinctive des citoyens;

ATTENDU QUE la forme ondulée de cette ligne imite le mouvement oscillatoire d'une vague constituant le reflet de l'évolution;

ATTENDU QUE le bleu de la signature évoque la présence du fleuve Saint-Laurent et du canal Soulanges fondement historique de la Municipalité;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Louis Thauvette  
Et résolu

D'ADOPTER officiellement le nouveau logo de même que le visuel l'accompagnant afin de rejoindre la population actuelle et d'éveiller la curiosité des résidents potentiels ainsi que la clientèle touristique.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-17 Programmation finale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018**

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Il est proposé par Bernard Daoust  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Municipalité des Cèdres approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 3 ci-jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution ;

QUE la Municipalité des Cèdres atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-18      Autorisation de signature d'une entente avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges – gestion du Parc du Canal de Soulanges**

ATTENDU QUE la MRC a créé le Parc du Canal de Soulanges afin de permettre la concrétisation d'un projet d'envergure destiné à des activités récréotouristiques, tant pour la population des municipalités impliquées que de celle des autres municipalités de son territoire et d'ailleurs ;

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales, RLRQ, chapitre C-47.1, prévoit qu'un parc régional n'a aucun effet juridique à l'égard des tiers tant qu'une entente n'est pas intervenue avec les propriétaires des immeubles visés par le Parc ;

ATTENDU QUE la MRC a négocié une entente avec le ministre des Transports qui agit comme gestionnaire gouvernemental du Canal de Soulanges et que cette entente était nécessaire avant de conclure des ententes avec les municipalités locales ;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est propriétaire de certains immeubles et infrastructures affectés à ces fins et qu'il y a lieu qu'elle autorise, sous certaines conditions, la mise en œuvre du Parc régional sur sa propriété;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par    Bernard Daoust  
Appuyé par            Louis Thauvette

Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin à signer une entente avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour la mise en œuvre du Parc régional du Canal de Soulanges dans les limites de son territoire ;

QUE l'entente entre en vigueur au moment de sa signature et prend fin après une période de 10 ans ;

QUE l'entente est renouvelée automatiquement à sa date d'anniversaire pour une période maximale de 10 ans à moins d'un avis contraire émis par l'une ou l'autre des parties.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-19 Bell Canada : demande pour le redressement des poteaux téléphoniques sur le chemin Saint-Féréol entre la rue Blanche et la route 338**

ATTENDU QUE le chemin Saint-Féréol est la porte d'entrée pour accéder au noyau villageois ;

ATTENDU le déploiement de projets au cours des dernières années pour l'embellissement du noyau villageois ;

ATTENDU QUE plusieurs poteaux téléphoniques de Bell Canada situés sur le chemin Saint-Féréol entre la rue Blanche et le route 338 sont désaxés et enlaidit le paysage urbain ;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

DE DEMANDER à Bell Canada de procéder au redressement des poteaux téléphoniques situés sur le chemin Saint-Féréol entre la rue Blanche et la route 338.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-20 Dunton Rainville avocats : allocation d'une banque d'heures d'honoraires professionnels pour l'année 2020**

ATTENDU l'expertise du cabinet Dunton Rainville avocats dans les dossiers de la Municipalité;

ATTENDU la pertinence de se doter, annuellement, d'une banque d'heures d'honoraires professionnels pour différents dossiers;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'OCTROYER pour l'année 2020, une banque de 100 heures au taux horaire de 180\$ au cabinet Dunton Rainville avocats pour un montant jusqu'à concurrence de 18 000\$ (taxes en sus), et ce relativement à des besoins en assistance juridique dans différents dossiers municipaux.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-01-21 Dufresne Hébert Comeau avocats: allocation d'une banque d'heures d'honoraires professionnels pour l'année 2020**

ATTENDU les besoins juridiques occasionnels en urbanisme, droit civil et dans différents dossiers municipaux;

ATTENDU la pertinence de se doter d'une banque d'heures d'honoraires professionnels;

ATTENDU l'expertise du cabinet Dufresne Hébert Comeau avocats;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Serge Clément  
Et résolu

D'OCTROYER pour l'année 2020, une banque de 75 heures au taux horaire de 125\$ au cabinet Dufresne Hébert Comeau avocats pour un montant jusqu'à concurrence de 9 375\$ (taxes en sus) relativement à des besoins en assistance juridique dans différents dossiers municipaux.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-01-22 Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) et Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent : offre de services professionnels pour le plan de rétablissement et de mise en valeur écologique de la Coulée à Biron**

ATTENDU QUE la Coulée à Biron est un plan d'eau urbain et naturel;

ATTENDU son eutrophisation;

ATTENDU la volonté municipale de régénérer le cours d'eau à l'aide d'un plan de rétablissement et de mise en valeur écologique;

ATTENDU l'offre de services professionnels conjointe du Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) et du Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent;

Il est proposé par Louis Thauvette  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels conjointe du Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) et du Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent pour la production d'un plan de rétablissement et de mise en valeur écologique de la Coulée à Biron pour un montant jusqu'à concurrence de 5 632\$ (non taxable).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-01-23 Design MC : allocation d'une banque d'heures d'honoraires professionnels pour l'année 2020**

ATTENDU la pertinence de se doter, annuellement, d'une banque d'heures d'honoraires professionnels pour différentes productions visuelles de documents;

ATTENDU l'expertise de Design MC;

Il est proposé par Bernard Daoust  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'OCTROYER à la firme Design MC, pour l'année 2020, une banque d'heures d'honoraires professionnels pour la production visuelle de documents pour un montant jusqu'à concurrence de 10 000\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-01-24 Servalve : offre de service pour la mise en service des vannes réductrices de pression**

ATTENDU la volonté d'éliminer les épisodes d'eau brune dans le réseau municipal;

ATTENDU QUE le contrôle du sens de l'écoulement de l'eau du réseau d'aqueduc entre les postes du Fleuve et des Chênes permet de diminuer les épisodes d'eau brune;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Louis Thauvette  
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de service de Servalve pour la mise en service des vannes réductrices de pression au coût approximatif de 1 500\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-25 Komutel Inc. : contrat de renouvellement de l'application du logiciel Targa AIR**

ATTENDU l'expiration du contrat de service pour l'application du logiciel Targa le 31 décembre 2019;

ATTENDU QUE cette application répond aux besoins spécifiques de télécommunication en matière d'incendie;

ATTENDU la proposition de renouvellement déposée par Komutel Inc.;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer le contrat de renouvellement de Komutel Inc. pour l'application du logiciel Targa Air pour 25 utilisateurs au coût mensuel de 243.75\$ (taxes en sus) pour une période de 36 mois.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-01-26 Vidéotron : renouvellement du contrat pour le service internet et téléphonique pour divers bâtiments municipaux**

ATTENDU la réception de l'avis de renouvellement de Vidéotron dont l'abonnement à la téléphonie et internet vient à échéance le 17 janvier 2020 pour le compte de l'hôtel de ville et de la caserne incendie ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à renouveler un contrat de 36 mois avec Vidéotron pour le service téléphonique terrestre et internet pour l'hôtel de ville et la caserne incendie au coût mensuel de 329.21\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-01-27 Groupe Sûreté Inc.: offre de service pour centrale d'appels et de répartition municipale**

ATTENDU l'insatisfaction de la Municipalité à l'égard de la ligne de service 311;

ATTENDU la volonté de la Municipalité d'offrir un service de ligne de qualité aux citoyens afin de signaler toute problématique relevant des services municipaux;

ATTENDU QUE Groupe Sûreté offre un service de ligne citoyenne afin de permettre à tous les citoyens et visiteurs de répartir des demandes ou rapporter diverses situations auprès de l'entreprise;

ATTENDU QUE le service de la ligne citoyenne est disponible 24h/24 et 7 jours sur 7;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Serge Clément  
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de service de Groupe Sûreté Inc. pour un service de centrale d'appels et de répartition municipale au coût mensuel de 335\$ (taxes en sus) ;

QUE les frais d'ouverture de dossier et d'assignation du numéro de téléphone est au coût de 250\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-01-28 Mise à jour de la liste des bénévoles à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis**

ATTENDU la police d'assurance accident en vigueur pour les bénévoles municipaux;

ATTENDU la pertinence de mettre à jour la liste des bénévoles de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ACCEPTER la mise à jour de la liste des bénévoles à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis qui se définit comme suit :

- *Bédard France*
- *Bihour Sylvie*
- *Lajoie Jacqueline*
- *Martel Francine*
- *Longtin Michelle*

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-29 Comité de la santé et de la sécurité au travail : nomination de Mme Isabelle Gareau à titre de membre du comité pour le remplacement de Mme Marie-Josée Richer (congé de maternité)**

ATTENDU le congé de maternité en cours de Mme Marie-Josée Richer, membre du Comité de la santé et de la sécurité au travail ;

ATTENDU la nécessité de maintenir une présence d'un membre du Service des loisirs au Comité de la santé et sécurité au travail ;

Il est proposé par Louis Thauvette  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

DE NOMMER Mme Isabelle Gareau à titre de membre du Comité de la santé et sécurité au travail en remplacement de Mme Marie-Josée Richer.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-01-30      Embauche de M. Mathis Larivière à titre de surveillant de patinoires (poste occasionnel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour les parcs Daviau, Colibri et Optimiste**

ATTENDU l'aménagement de trois patinoires municipales ;

ATTENDU QUE les patinoires sont accessibles en soirée et la fin de semaine ;

ATTENDU l'intérêt d'embaucher des surveillants de patinoire pour la période hivernale 2019-2020 ;

ATTENDU l'offre d'emploi publié le 25 septembre 2019 ;

ATTENDU l'entrevue effectuée le 6 janvier 2020 ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier ;

Il est proposé par    Serge Clément  
Appuyé par            Marcel Guérin  
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Mathis Larivière à titre de surveillant de patinoire (poste occasionnel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2019-2020, et ce au salaire minimum prescrit par la loi.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**Période de questions allouée aux personnes présentes**

*Début de la période : 20h30*

*Fin de la période de questions : 21h37*

**Parole au Conseil**

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

**2020-01-31      Levée de la séance ordinaire**

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par    Serge Clément  
Appuyé par            Michel Proulx  
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 21h40.

**Adopté à l'unanimité**

Raymond Larouche  
Maire

Jimmy Poulin  
Secrétaire-trésorier